



Assemblée communale ordinaire **Le jeudi 25 juin 2026 à 20 heures** **à la salle communale**

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2025, publié sur le site internet de la commune.
2. Approbation des comptes 2025 et des dépassements budgétaires.
3. Prendre connaissance et voter un crédit de CHF 80'000.- destiné à la réfection des routes communales ; Donner compétence au Conseil communal pour traiter financement & consolidation.
4. Discuter et voter le règlement concernant l'entretien des chemins ruraux et vicinaux.
5. Divers et imprévus.



Ramassage des encombrants

Les bennes pour les encombrants seront posées le samedi 27 juin prochain au terrain de foot à Lugnez.



Fermeture de l'Administration communale

L'Administration communale sera fermée du 13 juillet au 14 août 2026. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Monsieur Michel Henry (Maire) au numéro suivant : 079 545 80 31.



Respect de la zone 30 km/h – **Localité de Dampheux et de Lugnez**

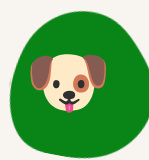
Le Conseil communal rappelle aux usagers de la route l'obligation de respecter la limitation de vitesse à 30 km/h dans les rues concernées des villages de **Dampheux** et de **Lugnez** .

À Dampheux : Vie de Bonfol, Le Coinat et Sur la Forêt.

À Lugnez : Rue du Moulin, La Côte, Ancienne route de Montignez, Bas des Voirandes, Bas du Village, Route de la Chapelle, Sur la Forêt ainsi qu'à La Sablière.

Le respect de cette limitation contribue à la sécurité de tous, en particulier des enfants.

Le Conseil communal remercie les usagers de la route de faire preuve de responsabilité et de vigilance



Médailles pour chiens

Nous vous remercions de bien vouloir venir récupérer vos médailles au plus tard le **lundi 6 juillet**.



Bourse communale d'apprentissage et d'études

Les apprenti(e)s et les étudiant(e)s qui désirent obtenir une bourse communale pour l'année scolaire 2025/2026 doivent s'annoncer auprès du secrétariat communal jusqu'au 14 août 2026 au plus tard, en présentant :

- **Un contrat d'apprentissage pour les apprentis(e)s**
- **Une attestation de fréquentation de l'établissement scolaire pour les étudiants(e)s**

À l'approche de la période estivale, le Conseil communal vous adresse ses meilleurs vœux pour un bel été !

